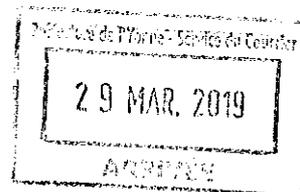


AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Budget Primitif 2019

Délibération n° CA-2019-06



Date de convocation : 4 février 2019

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 (arrivé à 15 h 10)
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude DENOS, Maire de Courson les Carrières
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles SACKPEPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale Constitutive du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Départementale,

Vu l'article 14 des statuts qui dispose que "le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'Agence (...), il délibère notamment sur (...), le budget (...),

Le Président présente au Conseil d'Administration, un projet de budget primitif 2019.

Le Président propose de voter ce budget par chapitre.

**Le Conseil d'Administration
approuve le budget primitif 2019 joint en annexe et le principe du vote par chapitre.**

**Le déficit de fonctionnement constaté au 31/12/2018 de 122 743,63 €
est repris au budget 2019 au 002.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.


Pour Le Président
de l'Agence Technique Départementale
Madame la 1^{ère} Vice-Présidente
Dominique Chappuit

- Transmis au représentant de l'Etat le :

Budget Primitif 2019 Agence Technique Départementale avec 14,5 ETP

DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	102 988,00 €
60632	Fournitures de petits équipement	1 000,00 €
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00 €
6064	Fournitures administratives (de bureau+informatique)	1 500,00 €
611	contrat prestation (Cosoluce et SVP)	13 500,00 €
62878	Location immobilières	15 000,00 €
62878	Location mobilières (véhicules)	35 000,00 €
62878	Location mobilières (informatique)	21 188,00 €
6168	Autres primes assurance professionnelle	4 500,00 €
6182	Documentation générale et technique	800,00 €
6184	Autres formations (frais de formation)	1 000,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications (reprographie)	500,00 €
6251	Voyages, déplacements et missions (frais de déplacement)	2 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	500,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	778 200,00 €
6218	Autres personnel extérieur	518 000,00 €
6332	FNAL URSSAF	200,00 €
6336	Cotisations CNFPT et CDG 89	3 200,00 €
6338	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés sur rémunérations	500,00 €
64111	Rémunération principale	175 000,00 €
61112	Supplément Familial de traitement	2 000,00 €
6451	URSSAF	20 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	42 000,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00 €
6456	versement FNC du suppl.	300,00 €
6488	Autres charges (chèque déjeuner + CNAS)	7 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 €
65888	Charges Diverses de gestion courante	10 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
678	Autres charges exceptionnelles	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
6811	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	
022	DEPENSES IMPREVUES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		881 198,00 €

RECETTES		
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	348 087,45 €
705	Etudes (A.M.O.)	348 087,45 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	533 110,55 €
7473	Cotisation départementale	304 500,00 €
7474	Cotisations Communes	153 169,70 €
7474	Cotisations Communautés de Communes	68 117,40 €
7474	Cotisations Syndicats	7 323,45 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		881 198,00 €

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2019
VUE D'ENSEMBLE AVEC 14,5 ETP

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	881 198,00	881 198,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		557 200,92
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	122 743,63	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 003 941,63	1 438 398,92

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	1 003 941,63	1 438 398,92
-----------------	--------------	--------------